



# Inauguration de l'extension du foyer d'accueil médicalisé « Résidence Bos Darnis »

A Saint illide

27 octobre 2017

Contact Presse :  
Logisens  
Sophie Neveur  
Tel : 04.71.48.20.16  
s.neveur@logisens.fr



[www.logisens.fr](http://www.logisens.fr)

AMENAGER / CONSTRUIRE / GERER / ACCOMPAGNER / COMMERCIALISER

# Sommaire

1/ Communiqué de presse

2/ La Résidence Bos Darnis

3/ La nécessité d'élaborer un projet pour les personnes vieillissantes

## 1/ Communiqué de presse

L'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte du Cantal (ADSEA) a confié à LOGISENS la construction d'un foyer d'accueil médicalisé de 8 places à Saint-Illide en vue de l'hébergement d'adultes handicapés vieillissants dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage directe, la commune de Saint-Illide ayant accepté de céder à l'euro symbolique les parcelles de terrain nécessaires à la réalisation du projet.

Le partenariat entre les deux structures se concrétise sous la forme d'une convention de location pour un bail de 12 ans.

D'un montant total de 922 000 € TTC, cette opération permet à 13 entreprises cantaliennes d'œuvrer à la construction d'un équipement de service public dans l'intérêt des occupants.

▶ **Maître d'ouvrage** : LOGISENS

▶ **Gestionnaire** : ADSEA

▶ **Architecte** : Metafore

## 2/ La Résidence Bos Darnis



### Histoire

La Résidence Bos Darnis a ouvert ses portes en juillet 2002 au lieu-dit Albart sur la commune de Saint-Illide.

La Résidence Bos Darnis est une structure médico-sociale gérée par l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADSEA). Il s'agit d'une association à but non lucratif dont le siège est à Aurillac. Sur l'ensemble du Département, l'ADSEA gère des établissements et services du champ de la protection de l'enfance et des personnes adultes et enfants en situation de handicap.

### Objectif

La résidence a été créée pour répondre à de nouveaux besoins identifiés au niveau du Complexe d'ANJOIGNY.

En effet, le vieillissement des travailleurs handicapés nécessitait un accompagnement spécifique, difficile de mettre en place au sein même de l'ESAT.

### Public

Elle prend en charge 24h/24, 365j/an, un public adulte mixte en situation de handicap mental ou psychique avec troubles associés stabilisés. Le handicap de ces adultes ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle y compris en milieu protégé.

Dans un contexte social en permanente évolution, l'ADSEA du Cantal reste attentive aux besoins des personnes et du territoire. Le respect de l'accompagnement des parcours de vie des personnes accueillies est une des priorités de l'association. Ces valeurs se sont traduites sur l'établissement par une volonté de la direction et de l'équipe pluridisciplinaire d'apporter en permanence des améliorations à la qualité de vie proposée aux personnes accueillies.

## La structure et son évolution :

La Résidence Bos Darnis se compose de plusieurs bâtiments : hébergement, administratif, ateliers occupationnels, foyer avec appartement mis à disposition des familles. Elle est entourée d'un parc arboré, son enceinte est sécurisée par des portails automatiques.

Le lieu de vie se décline en 5 étages avec 55 chambres, une salle de restauration commune avec une cuisine, des salles de petits déjeuners, des salles d'activités, une infirmerie, une salle de psychomotricité, une lingerie. L'ensemble des locaux est conforme aux règles d'hygiène et de sécurité propres à ce type de structure.

*A l'origine, l'établissement a pour vocation d'accueillir  
20 personnes en Foyer Occupationnel (FO)  
et 35 en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM).*

- **Le Foyer Occupationnel (FO)** est destiné à prendre en charge des adultes présentant un handicap mental ou psychique peu invalidant avec troubles associés stabilisés. Ces personnes disposent d'une certaine autonomie. Les activités proposées au sein des ateliers sont animées par des moniteurs d'ateliers dont les supports techniques, de réalisation, de créativité, de stimulation des acquis varient (le bois, les objets de récupération, le fer, la mécanique, l'élevage, le jardinage...).  
Alors que jusqu'à présent, la moyenne d'âge du FO était de 49 ans, nous constatons un rajeunissement de la population accueillie, avec de jeunes adultes, dont la plupart sont issus d'IME, âgés d'environ 20 ans. C'est pourquoi actuellement, nous menons une réflexion pour adapter au mieux nos pratiques à l'évolution de ce public, en proposant de nouveaux ateliers plus variés.
- **Le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)** a pour mission d'accueillir des personnes adultes présentant un handicap mental ou psychique invalidant ne permettant pas de suivre un emploi du temps régulier. Ces personnes requièrent l'aide d'une tierce personne pour la plupart des actes de la vie quotidienne. Leur état de santé nécessite une surveillance et des soins réguliers.  
La moyenne d'âge du FAM se situe autour de 54.3 ans.

*Les constats de terrain, les besoins avérés sur le territoire  
(Schéma Départemental, Plan Régional de Santé)  
nous obligent à une perpétuelle remise en question de nos modalités d'accueil,  
et ce pour le bien-être des personnes accueillies.*

Ce travail de collaboration se traduit par :

- **La Création** en juin 2014 d'un **hébergement plus autonome pour 2 personnes orientées FO**. Elles occupent l'ancien logement de fonction dénommé l'OUSTAL. Dissociées du collectif, elles sont en capacité de gérer des temps de manière plus autonome : temps hors activités et repas, pendant les w-ends, en fin de journée, achat et préparation du repas de midi, avec l'accompagnement d'un éducateur spécialisé....
- **L'Ouverture** en Avril 2017 de **2 places d'accueil temporaire**.  
Celui-ci a pour objectif de :
  - ✓ Recevoir une personne qui est en attente de place dans une structure spécialisée.
  - ✓ Faire face à une situation d'urgence (hospitalisation d'un parent, situation familiale dégradée...).

- ✓ Permettre des séjours de rupture à des personnes accueillies dans d'autres établissements.
- ✓ Evaluer la capacité des personnes en psychiatrie depuis de longs mois, voire des années, à intégrer une institution.

### **Le personnel accompagnant**

Nous avons en interne des compétences pour assurer l'accompagnement des personnes : tous les professionnels sont qualifiés et bénéficient régulièrement de formations collectives, pour renforcer leurs compétences sur des thèmes tels que les pathologies psychiatriques, le vieillissement des personnes en situation de handicap....

De plus, nous avons aussi conventionné avec des services extérieurs spécialisés comme RESAPAC, l'HAD, la ligue de sports adaptés... cette liste n'est pas exhaustive et évolue en fonction des besoins.

Les soins sont réalisés par du personnel infirmier et aide-soignant. Les infirmiers gèrent l'application de la prescription médicale, et accompagnent dans la mise en place du suivi médical.

Pour la personne orientée F.A.M, l'institution met à disposition un médecin psychiatre qui intervient une fois par semaine.

Pour la personne orientée F.O, elle a le choix de son médecin psychiatre et autre spécialiste, mais peut aussi bénéficier de l'intervention du Médecin Psychiatre rattaché à la Résidence.

### **Les activités**

Nous proposons des activités éducatives et ludiques (théâtre et mimes, informatique, écriture des menus...) ; des activités de bien-être (esthétique, balnéothérapie...) des activités sportives (marche, vélo d'appartement) ; des activités sportives dans le cadre d'un partenariat avec la ligue de sport adapté : Randonnée, piscine, sarbacane, relaxation, tennis de table.

De multiples sorties jalonnent l'emploi du temps sur toute l'année : Achats personnels, séjours proposés par la structure, séjours avec des organismes adaptés, sorties événementielles comme le marché de Noël, barbecue, journées sport adapté (rencontre inter-établissements), sorties à thème (cirque, cinéma, fêtes patronales...).

Chaque résident est acteur de son projet de vie et participe activement à la vie de l'établissement à travers le Conseil de la Vie Sociale, les réunions de droit d'expression, les synthèses, la commission menus.

### 3/ La nécessité d'élaborer un projet pour les personnes vieillissantes :

Le public de la Résidence BOS DARNIS est très hétérogène, tant au niveau de l'âge (de 20 à 71 ans, que les parcours de vie, les pathologies principales, l'origine...

En 2015, face au vieillissement du public accueilli, et pour trouver une réponse à des besoins identifiés d'un accompagnement spécifique, l'ADSEA décide de répondre à l'appel à projet lancé conjointement par l'ARS et le Conseil Départemental, pour l'ouverture d'une Unité pour Personnes en situation de Handicap Vieillissantes (UPHV) d'une capacité de 8 places dont les principales caractéristiques sont :

- ✓ La survenue de nouvelles déficiences liées à l'âge à proprement parler et provoquant de nouveaux handicaps : surdit , c civit , r duction de la mobilit ... Ainsi qu'un possible accroissement des d ficiences ant rieures.
- ✓ Le vieillissement du handicap est en lien avec la nature de la d ficiency initiale : motrice, sensorielle, cognitive, psychique et intervient en tant que facteur aggravant.

*La cr ation de cette unit  s'inscrit dans une volont   
d'adapter les soins  
et l'accompagnement au quotidien  
aux personnes en situation de handicap avan ant en  ge.*

Les constats des professionnels, les apports des formations, ont servis de base pour penser la construction et l'organisation de l'UPHV. Le Conseil d'Administration de l'ADSEA, la direction g n rale, la direction de l' tablissement, les professionnels, la mairie, les familles, le CHSCT, des intervenants ext rieurs, ont activement particip    sa construction.

- ✓ Nous avons pens  des locaux adaptables et qui prennent en compte les perspectives d' volution du projet d'accompagnement : de plain-pied, rails aux plafonds de certaines chambres, modularit ...
- ✓ Le projet de service int gre les donn es relatives aux besoins des personnes, aux exigences d' volution des pratiques, et aux contraintes environnementales, conform ment aux besoins identifi s.
- ✓ Le projet de soins et la m dicalisation sont envisag s comme des d clinaisons du projet de service n cessitant une approche des besoins, des ressources et des contraintes : t l m decine, informatisation du Soins, convention avec l'HAD et RESAPAC sont des outils utilis s par les professionnels soignants et port s par le m decin r f rent de la structure.
- ✓ Le projet de fin de vie a  t  pris en compte dans l' volution du projet de service : L'accompagnement des personnes en fin de vie pourra se faire si les soins prodigu s peuvent  tre pris en charge en interne ou avec nos partenaires ext rieurs.
- ✓ Et pour terminer, en fonction des besoins des personnes, des exigences d' volution des pratiques, des contraintes environnementales, nous avons pos  les limites   partir desquelles l' tablissement ne peut plus adapter son projet de vie : la tension deviendrait alors trop forte :
  - Un  tat de sant  somatique n cessitant des soins qui ne peuvent pas  tre g r s en interne et/ou avec l'aide des intervenants ext rieurs.
  - Une importante instabilit  et/ou une d compensation psychique mettant en p ril la vie en collectivit 
  - Un handicap moteur lourd ne permettant pas les d placements au sein de l' tablissement avec ou sans appareillage.
  - Une pathologie neurod g n rative, une pathologie purement d'origine neurologique, une  pilepsie non stabilis e, un handicap sensoriel exclusif.

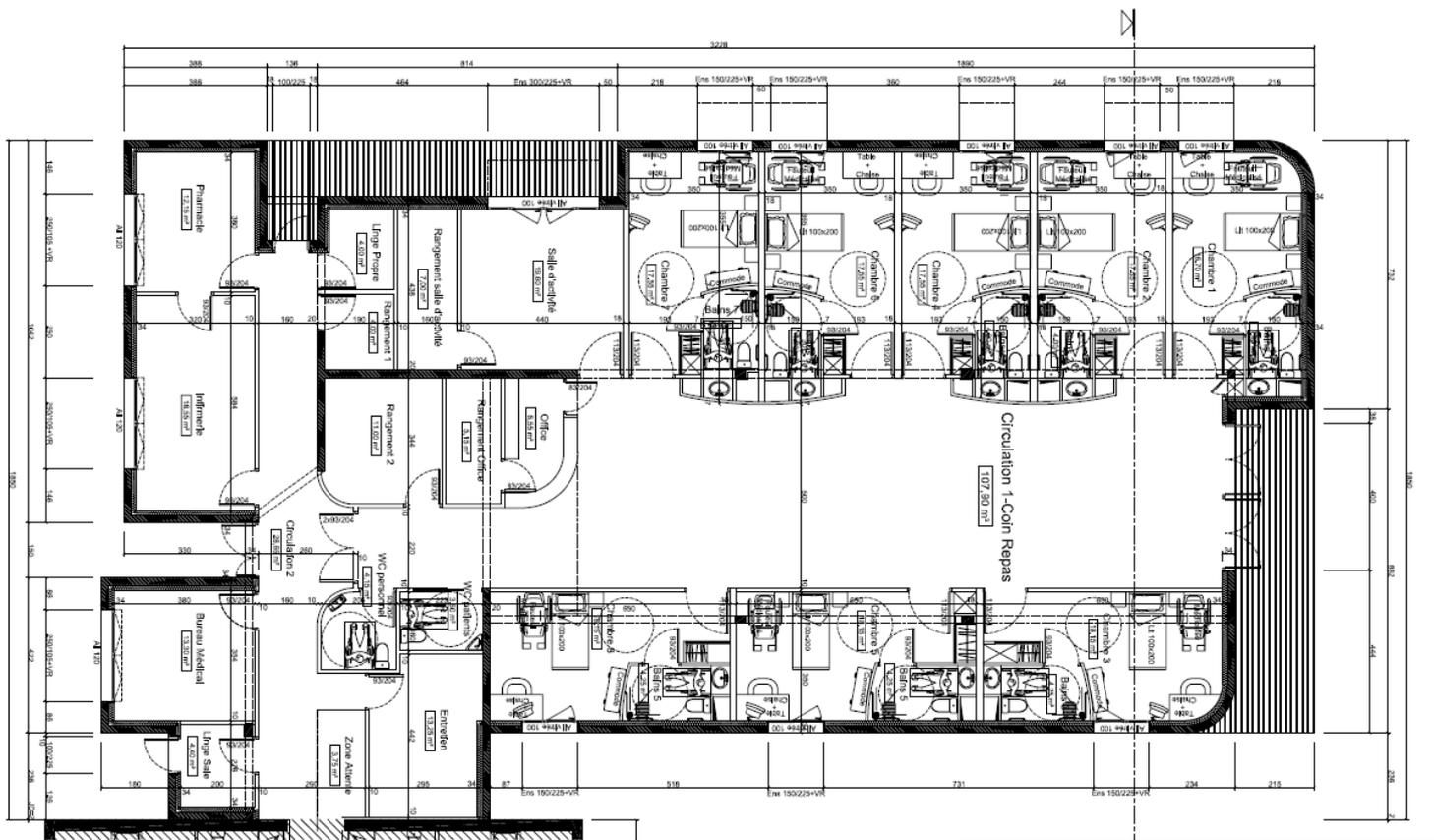
Pour r pondre   ces besoins, un dossier d'une Unit  pour Personnes Handicap es Vieillissantes a  t  d pos  et a re u un avis favorable pour une ouverture effective qui vient d' tre ent rin e **le 19 septembre dernier.**

## Descriptif

Au rez-de-chaussée, l'extension est accolée au bâtiment existant. Le projet se compose comme suit :

- 8 chambres de 21,5 m<sup>2</sup> environ
- 1 coin repas faisant office de circulation de 107,9 m<sup>2</sup>
- 1 rangement office
- 3 locaux de rangement
- 1 salle d'activités de 20 m<sup>2</sup>
- 1 local linge propre
- 1 local linge sale
- 1 local entretien
- 1 pharmacie de 12 m<sup>2</sup>
- 1 infirmerie de 18 m<sup>2</sup>
- 1 bureau médical de 13 m<sup>2</sup>
- 2 blocs sanitaires

467 m<sup>2</sup>



## Données clés

- ▶ Maître d'ouvrage : LOGISENS
- ▶ Gestionnaire : ADSEA
- ▶ Architecte : Métafore

8 chambres

21,5 m<sup>2</sup>

Date Ordre de Service : 5/9/2016

Date de réception : septembre 2017

Durée des  
travaux :  
12 mois

### LOGISENS (construction)

- ▶ Coût de revient : 922 000 € T.T.C
- ▶ Garanties d'emprunts :

50 % Conseil Départemental,

50 % Commune

- ▶ Partenaires :

### ADSEA (gestionnaire)

- ▶ ARS (Dotation globale relative aux soins) : 20 839 € / place / an

- ▶ Conseil Départemental (financement partie hébergement) : 100 % Conseil Départemental  
→ 105 € coût d'une journée

- ▶ Emploi : 10 → 5 ETP d'Aides Médico Psychologiques, 1 ETP d'agent de service, 0,5 ETP d'animatrice, 3 ETP d'aides-soignants, 0,5 ETP d'infirmier seront embauchés et compléteront l'équipe de professionnels déjà existante, pour assurer la prise en charge de ces nouveaux résidents.



A ce jour, l'établissement est agréé conjointement par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé pour l'accueil de :

- 20 places Foyer de Vie
- 2 places d'accueil temporaire
- 35 places Foyer Accueil Médicalisé
- 8 places FAM Unité pour Personnes en situation de Handicap, Vieillissantes



Rappel de définition :

**Le Foyer Occupationnel** est destiné à prendre en charge des adultes qui présentent un handicap mental ou psychique peu invalidant. Ces personnes disposent d'une certaine autonomie pour effectuer des activités occupationnelles, pour satisfaire en partie leurs besoins fondamentaux avec un soutien éducatif. Dans le cadre des activités occupationnelles, des activités sont animées par des moniteurs d'ateliers, dont les supports techniques, de réalisation, de créativité, de stimulation des acquis sont : Le Bois, La Métallerie, le bric-déco, La Mécanique, les Chevaux.

**Le Foyer d'Accueil Médicalisé** a pour mission d'accueillir des personnes adultes présentant un handicap mental ou psychique invalidant. Ces personnes requièrent l'aide d'une tierce personne pour la plupart des actes de la vie quotidienne. Leur état de santé nécessite une surveillance et des soins réguliers. Les activités proposées s'inscrivent dans une approche thérapeutique (stimulation physique et cognitive), mais aussi éducative et sociale.

Notes.....  
.....  
.....  
.....

